

INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA



© MICHEL DUBREUIL, PHOTOGRAPHE

« Je crois que la SRC peut faire ce que le chemin de fer a fait lors de la fondation de ce pays. Je crois qu'elle peut unifier le pays. »

— Guy Fournier

Il était une fois un auteur désargenté qui désespérait d'écrire pour gagner sa pitance. Un bon jour, il reçoit un providentiel coup de fil de son producteur préféré. Il s'agirait, lui dit ce dernier, d'écrire une série pour la télévision d'État. N'aurait-il pas une idée, audacieuse, novatrice, ni trop ci, mais avec assez de ça, qui n'attendrait qu'à jaillir de ses synapses neuronales ? L'auteur désargenté dit que, ma foi, oui, peut-être... Dix nuits blanches plus tard, l'auteur amaigri — et il n'était déjà pas gros — remet à son producteur préféré le fruit de son labeur. « Génial ! C'est audacieux, novateur, ni trop-ci, mais avec assez de ça... »

Le producteur se rend dare-dare rencontrer le directeur de la télévision d'État avec le projet tout chaud de notre auteur désargenté. À peine dix mois plus tard, le producteur tout joyeux annonce à l'auteur que son projet est presque retenu ! « Presque ? », dit ce dernier. « Vois-tu, ton idée est audacieuse, novatrice, ni trop ci, mais avec assez de ça, sauf qu'il semblerait que ton projet ne rend pas tout à fait assez compte de la formidable réalité multiculturelle du pays. En d'autres

LE MERCENAIRE

mots, si tu veux que ça passe, mets-y du *Ad mari usque ad mare!* »

De retour dans son tout petit appartement, l'auteur désargenté se remet à la tâche. Tel un coloriste hors pair, il met des teintes de rouge partout. L'histoire est maintenant résolument biculturelle, l'héroïne vient de Charlottetown, le héros de Lethbrige, ils se sont rencontrés lors du Festival de la botte de foin de Pohénégamook et le couple s'apprête à déménager dans le Nord de la Saskatchewan pour élever des wapitis biologiques.

Cette fois, ça y est ! La maison mère trouve le projet fabuleux ! Il vient même d'atterrir directement sur le haut de la pile du directeur de la programmation ! Sauf que... n'y aurait-il pas moyen de faire en sorte que l'histoire, à la demande expresse du président du conseil d'administration, devienne le fer de lance de l'unité nationale en faisant l'éloge de nos différences réconciliées ? Et cela, afin de bien démontrer au monde entier qu'ici, nous ne formons pas un vulgaire *melting pot* comme notre belliqueux voisin, mais plutôt une jolie mosaïque culturelle, ce qui est l'essence même de notre particularité identitaire.

Ragaillardi par cette bonne nouvelle, l'auteur désargenté met les bouchées doubles. À la ferme de wapitis biologiques se greffe maintenant un élevage de chiens esquimaux dont s'occupe leur nouveau partenaire innu. Le couple a également adopté deux enfants directement issus du creuset multiculturel. L'histoire intègre de plus des représentants de toutes les minorités visibles et invisibles provenant de toutes les strates de la société et dont l'importance dans le récit est directement proportionnelle à leur poids démographique.

Quatre ans plus tard, le producteur de l'auteur l'appelle et lui dit : « J'ai une bonne

et une mauvaise nouvelle à t'apprendre. La mauvaise, c'est que ton projet n'est pas retenu. » « Mais pourquoi ? », s'exclame l'auteur désargenté qui désormais fait du taxi et un peu d'embonpoint. « C'est à la section marketing de la télévision étatique que ça bloque. D'après eux, ton projet n'est pas vendable auprès des annonceurs parce que les gens de la Belle Province sont, paraît-il, trop crétiens pour aimer des histoires qui ne les concernent pas. » — « Et la bonne nouvelle ? », demande l'auteur. — « CBC l'achète ! T'auras qu'à l'écrire dans l'autre langue officielle. Toutes mes félicitations ! »

Quelques mois plus tard, la série voyait le jour, à un million et demi de dollars l'épisode. Appuyé par un battage publicitaire sans précédent, « Wapitis in Saskatchewan » aura un franc succès chez nos compatriotes, attirant plus de 1 % de l'auditoire. Et à ceux qui auraient manqué la série, le coffret DVD est actuellement en vente au Dollarama le plus près de chez vous. ¶

MARC GRÉGOIRE

[SOMMAIRE]

- 2 Vie associative
- BILLET
- 3 Une certaine sensibilité
- CHRONIQUE
- 6 Le parrainage
- REPORTAGE
- 7 Le sprint de Bourges
- 5 Fonds du long métrage : Requête
- 5 CRAAAP – Retrait des demandes de reconnaissance en multimédia
- 10 Cours écrire ton court !
- 14 Respecter les délais pour ne pas perdre ses droits
- 15 État des négociations

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec)
H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Marc Grégoire

VICE-PRÉSIDENT

Mario Bolduc

TRÉSORIÈRE

Sylvie Lussier

SECRÉTAIRE

Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Michelle Allen

Marie Cadieux

Robert Marinier, délégué des régions

Marc Roberge

Marc Robitaille

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré

DIRECTRICE ADJOINTE

Valérie Dandurand

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

Suzanne Lacoursière

Mélissa Dussault

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Odetta Larin

ADMINISTRATRICE

Diane Archambault

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Micheline Giroux

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Mireille Lagacé

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

M.-Josée Morin

IMPRESSION

Imprimerie EXPRESSART Inc.

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES

Michel Cailloux

- Chevalier de l'Ordre national du Québec.

Guylaine Dionne

- Prix Don Haig, Hot Docs.

Marcel Dubé

- Prix hommage Quebecor.

Guy A. Lepage

- Prix Sir Peter Ustinov Comedy Award,
Festival de télévision de Banff.

Léa Pool

- Prix Reconnaissance UQAM 2006.

Vincent Bolduc

- Prix de la relève, Alliance pour l'Enfant
et la Télévision (AET) ;

**Manon Berthelet, Muguette Berthelet,
Élise Cartier, Cotoons,**

- Grand Prix d'excellence, Alliance pour
l'Enfant et la Télévision (AET) ;

**Marie-Ève Belleau-Bérubé, Louis-Philippe
Morin, Micheline Sylvestre, A + ;**

Anne-Claude Chénier, Banzai IV ;

**Anne Lecours, Manon Berthelet,
Muguette Berthelet, Kid Paddle 2 ;**

**François Avard, Luc Boily, Mireille Brais,
Catherine Breton, Benoit Brunet,
Nathalie Champagne, Fabienne Cortes,
Martin Doyon, Élane Gauvin, Élisabeth
Jasmin, Isabelle Labrecque, Nicole
Lavigne, Michel Morin, Sylvie Provost,
Sylvain Ratté, François Renaud, Manon
Vallée, Alex Veilleux, Ramdam IV ;**

**Benoit Brunet, Élisabeth Dalferro,
Marie-Pierre Ducharme, Daniel Gagnon,
Jean-Claude Godbout, Simon Gravel,
Pierre Hébert, Johane Landry, Viviane
Lapointe, Simon Leblond, Stéphanie
Mercier, Philippe Paquin, Louis-Martin
Pepperall, Annabelle Poisson, R-Force,**
- Prix d'excellence, Alliance pour l'Enfant
et la Télévision (AET) ;

Stéphane Lafleur, Claude,

- Prix Vision Globale, Prends ça court ! ;

**Hélène Bélanger-Martin, Mardi matin
quelque part,**

- Prix INIS et Prix Coop Vidéo, Prends ça court ! ;

Martin Talbot, L'annulaire gauche,

- Prix Télé-Québec, Prends ça court ! ;

Patrick Bouchard, Dehors novembre,

- Prix de la critique Remstar, Prends ça court !.

AVIS DE RECHERCHE

Nous avons des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Émile Coderre, Léon Dewine, Jean Guillaume, Denis Houle, Jean Lafleur, Guy Parent, Gema Sanchez, Taib Soufi.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au 514 526-9196.

NOUVEAUX MEMBRES

Depuis notre dernier numéro (avril 2006), nous comptons les nouveaux membres suivants :

- Éric Barbeau
- Éric Beaudin
- Emmanuelle Beaugrand-Champagne
- Louis Bélanger(2)
- Luc-André Bélanger
- Yves Bernard
- Hugo Bourque
- Marie-Christine Boyer
- Geneviève Brouillette
- Janie G. Brunet
- Alexis Cadieux
- Jean-Louis Côté
- Gil Courtemanche
- Richard Desjardins
- Félix Dufour-Laperrière
- Mathilde Dumont
- Éliane Fontaine
- Martin Frigon
- Marc Gadoury
- Martin Girard
- Suzanne Giroux
- Jarrod Gosselin
- François-Louis Grenier
- Luc Harvey
- Claude Herdhuin
- Caroline Héroux
- Nathalie Laberge
- Steve Laplante
- Marie-Hélène Lebeau-Taschereau
- Sylvia L'écuyer
- Francis Legault
- Catherine Léger
- Denis Levasseur
- Dany Many
- Marjolène Morin
- Évelyne Morin-Uhl
- Pierre Nadeau
- Ghislain O'Prêtre
- Philippe Paquin
- Luc Plamondon
- Marthe Pelletier
- Marianne Prairie
- Pierre Prince
- Cassandra Schaffhausen
- Michoue Sylvain
- Sandra Tardif
- Cynthia Tremblay
- Patrick Tremblay
- Jean-Olivier Vachon
- Christine Vallée
- Étienne Varda

Une certaine sensibilité

PAR MARIE CADIEUX



© MICHEL DUBREUIL, PHOTOGRAPHE

Une grande mamie n'a pas aussitôt pris sa retraite qu'une autre s'annonce ! En effet, vient de naître à Grand Junction, Colorado, une mignonne petite Coralie qui enfouie quelque part dans ses gènes une trace acadienne, une trace franco-ontarienne, une part québécoise, sans compter du « british », de l'allemand de l'écossais et du danois. Heureux prétexte pour éclipser ma photo officielle SARTEC par les yeux amandes brillantes et le front tout lisse de mon premier petit enfant. On a beau être mamie, on a ses coquetteries !



D'ailleurs, s'il y a une étampe qui marque le front de l'auteur en région, c'est peut-être celle d'une sensibilité particulière, d'une sorte de vision radar qui capte des détails qui échappent au regard critique pourtant aiguïté des collègues de la métropole. (Que voulez-vous, il faut bien se trouver des qualités aussi !) Vous avez peut-être lu l'article de l'*Actualité* du 7 juillet intitulé *ONF Le gardien du cinéma change de peau*. Peut-être aussi vous l'avez ignoré, convaincu comme bien d'autres que l'ONF n'a plus sa place dans ce monde de « client producteur » et de « produit créatif ». Pour vous, l'ONF, c'est peut-être des kilomètres de pellicules offrant paysages, castors, « raquetteurs », et

témoignages à saveur ethnologique. Ou encore quelques Oscar appartenant à une époque de grands auteurs cinéastes « maisons ». Rien de bien actuel ou de nécessaire dans votre environnement.

Mais peut-être que documentariste vous-même, ou solidaire de la démarche de certaines de vos connaissances (car qui, dans le milieu, même chez les plus jeunes, n'a pas au minimum une vague connexion professionnelle ayant participé à une ou des productions de l'ONF ?) ou encore amateur de réflexions sociétales et politiques et de démarches d'auteur, vous avez lu attentivement cet article, sursautant ici ou là, (et je reviendrais à un sursaut de taille) approuvant autre chose, mais je doute fort que vous ayez remarqué un « petit » détail, qui chez votre « Mamie Région », a provoqué une contraction pas particulièrement maternelle !

La journaliste y trace un portrait sommaire, mais assez réaliste des enjeux et défis de l'ONF et en nomme les engagements les plus marquants. La plupart des lecteurs critiques et même les aficionados de l'ONF (en reste-t-il ?) ne trouveront sans doute rien à redire au chapitre des grandes



Une certaine sensibilité

réalisations. Sauf... Sauf ceux et celles qui comme moi savent que depuis 1974 l'Office produit, en français, dans toutes les régions du pays des documentaires d'importance, avec des auteurs et réalisateurs de ces régions. Pas un traître mot sur la « Régionalisation » qui a donné à ce jour au-delà de 185 films tournés en langue française de l'Île du Prince-Édouard à Vancouver. Silence total. Est-ce à dire que pour *L'Actualité* les mérites et défauts de l'Office national du film se mesurent uniquement à l'aune de la production montréalaise ?

Il est possible que nul n'ait mentionné à la journaliste que deux bureaux, l'un à Toronto, couvrant également l'Ouest et les Territoires, et l'autre en Acadie vont produire et coproduire cette année seulement près d'une trentaine de films. Il faut dire que l'Office elle-même est souvent avare de vanter ses réalisations et ses créateurs en région. L'article de Marie-Claude Loiselle, rédactrice de *24 images* paru dans *Le Devoir* en mai 2005, « *Mort annoncée de l'ONF* » avait le mérite en questionnant cette réalité francophone de la nommer cette existence qui semble faire si mal dans certaines officines : une très mince partie de budgets déjà minuscules de l'ONF

Voyez de quelle sensibilité je me chauffe !

servent à produire des films en français ailleurs au pays ! Cela dérange, apparemment. La chroniqueuse disait sans doute tout haut ce que d'autres pensaient tout bas : ces productions nuisent aux créateurs québécois. Est-ce pour cela que l'auteure semblait aussi accuser l'actuel Commissaire d'avoir trop longtemps séjourné à Toronto et d'être un peu trop pancanadien ?

Voyez de quelle sensibilité je me chauffe ! En amour dit-on, l'indifférence tue plus que la haine, et l'article de *24 images* a eu le mérite de provoquer des rencontres, des échanges corsés, certes, mais fructueux. Ainsi, pour ma part, je suggérais quelque temps après, dans *L'Aparté*, le bulletin de communication du FRIC (Front des réalisateurs indépendants du Canada) qu'on se décide enfin à tenir des audiences publiques sur le mandat et le rôle de l'ONF. Ces exercices ont eu lieu pour Téléfilm et la SRC. Pourquoi pas l'ONF, organisme public et longtemps gloire nationale ? Que *L'Actualité* dans son tour d'horizon des forces de l'ONF oublie l'existence d'un

pan essentiel du mandat onéfien prêche abondamment de la nécessité d'un examen public. Car la boîte, à mon sens, a souvent été son propre pire ennemi. Se restructurant, se réorientant au gré des coupures budgétaires et des modes (tel le « cellnéma » – films sur cellulaires), sans tenir compte véritablement de ses meilleurs alliés, les créateurs d'une part et les usagers de l'autre. Ils sont bien plus nombreux qu'il n'y paraît, mais sans Audimat et BBM comment comptabiliser les milliers d'utilisations des documentaires de l'ONF qui se font, chaque jour dans le monde de l'éducation, et de l'engagement social par des publics très variés. La télévision, qui se meurt pourtant, nous dit-on, reste trop souvent la seule mesure de l'importance et de l'existence créative. Si l'œuvre ou le sujet n'a pas fait jaser à *Tout le monde en parle*, ou dans le cas qui me préoccupe, dans *L'Actualité* elle n'existe pas.

Comme être Mamie Région n'exclue pas être aussi Mamie Monde, voici un autre sursaut provoqué par l'article de *L'Actualité*. Une directrice de programme de l'ONF s'y vante de mettre à la disposition du public : « Des outils libérés de tous droits ». Il s'agit du programme *Parole citoyenne*, heureuse initiative et valeureuse entreprise s'il en est de créer une place publique virtuelle de discussion et d'échanges sur les questions citoyennes. Mais comment un organisme public, dont les programmeurs informatiques, dirigeants, et artisans employés reçoivent juste rémunération pour leur travail peut-il aussi candidement annoncer le « libre échange et la gratuité » des productions audiovisuelles ? Cela tend à faire monter le peu de poivre qui me reste au nez. Et par extension, intensifie malheureusement le sel de ma tignasse... qui n'en demande pas tant !

Comme nous sommes en ce moment en négociations avec l'ONF sur ces questions, et que nous avons toujours considéré l'Office comme un complice assez naturel des auteurs, je n'irais pas plus loin, mais je serais bien curieuse d'avoir vos réactions par rapport à ce projet particulier.

En attendant, je m'interroge. Au moment où vous me lisez, la St-Jean, Indépendance Day et le 1^{er} juillet seront passés, mais le 15 août approchera... À quelle couleur alors devrais-je tricoter des petites « papattes » à ma Coralie ? Celles de l'Acadie ? La pauvre mignonne, vous la voyez dans son landau, sur Main street, Grand Junction, Colorado, en bottines bleues, blanches, rouges, et étoile à la hauteur des genoux ? Quitte à être une piètre mamie vaut sans doute mieux pour elle et moi que je tricote des mots, même « libéré de tous droits » ! []

FLMC

Huit associations demandent 20 millions de plus pour le cinéma

Le 21 juin dernier, une requête a été déposée à la ministre du Patrimoine canadien Bev Oda pour demander au gouvernement une injection de 20 millions de dollars et ce, de façon permanente, dans le budget actuel du volet francophone du Fonds du long métrage du Canada (FLMC) afin de répondre à un manque chronique de fonds.

Les 22 millions de dollars attribués en moyenne depuis 5 ans par le FLMC ne suffisent plus si l'on veut permettre au cinéma québécois de continuer sur sa lancée.

Pour l'année financière 2006-2007, un total de 67 projets en français a été déposé au volet sélectif de Téléfilm et le FLMC n'a pu appuyer que 13 films, soit 19 % de la demande. Cela est nettement insuffisant compte tenu des besoins de l'industrie, des talents que nous avons développés ici au fil des ans, des artistes de renom qui ne peuvent vivre de leur art, et de l'engouement du public de notre cinéma.

La croissance des dernières années ne pourra se poursuivre avec la sortie annuelle d'une douzaine de nouveaux films seulement et nous assisterons plutôt à un recul de nos parts de marché et de nos succès à l'étranger. Il nous faut produire une masse critique d'au moins 20 films par année et pour réaliser cela, le soutien du gouvernement devient essentiel.

Les associations signataires sont :

- **AQTIS**
(Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son)
- **ACDEF**
(Association canadienne des distributeurs et exportateurs de films)
- **APFTQ**
(Association des producteurs de films et de télévision du Québec)
- **APCCQ**
(Association des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec)
- **ARRQ**
(Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec)
- **SARTEC**
(Société des auteurs de radio, télévision et cinéma)
- **SPACQ**
(Société professionnelle des auteurs et compositeurs de musique du Québec)
- **UDA**
(Union des artistes) ¶ 1

CRAAAP

Retrait des demandes de reconnaissance en multimédia

Les associations d'artistes blâment l'inaction de la ministre

Le lundi 12 juin dernier, trois associations d'artistes (ACTRA, WGC et SARTEC) ont avisé la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs (CRAAAP) qu'elles retireraient leurs demandes pour représenter les artistes dans le secteur du multimédia.

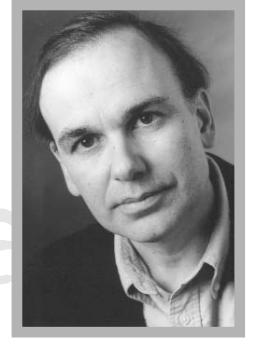
Dans le contexte où la nomination de la nouvelle vice-présidente à temps plein est contestée et où le gouvernement n'a mis en œuvre aucune mesure pour s'assurer que la Commission pouvait fonctionner avec célérité d'ici à ce que la Cour ait statué sur la Requête en nullité prise à l'encontre de cette nomination, les associations concernées ont jugé que la CRAAAP n'avait désormais ni les ressources ni la crédibilité nécessaires pour se pencher de façon efficace et rigoureuse sur un dossier aussi important que celui du multimédia, lequel implique nombre d'intervenants et soulève des questions fort complexes.

Soulignant les incidences négatives de ce retrait sur la reconnaissance des artistes et créateurs de ce secteur, les associations considèrent ne pas avoir le choix. Les enjeux liés à l'accréditation sont trop importants, les risques financiers, trop lourds et la confiance envers la CRAAAP, trop ébranlée pour qu'elles envisagent d'y recourir dans ce dossier. Rappelant que cette crise découle directement du défaut de la ministre de les consulter sur cette nomination comme le prévoit pourtant la *Loi sur le statut de l'artiste*, et déplorant que, malgré leurs demandes répétées, la ministre ait refusé de les rencontrer et n'ait rien fait pour éviter cette impasse, les treize associations signataires en concluent que le gouvernement traite bien à la légère des questions reliées à la saine administration de la justice. La situation qui règne actuellement à la CRAAAP constitue un déni des droits des artistes à bénéficier des mesures prévues par la loi pour améliorer les conditions d'exercice de leur métier. ¶ 1

ACTRA
APASQ
AQAD
AQTIS
ARRQ
CAEA
CQGCR
GMMQ
RAAV
SARTEC
SPACQ
UDA
WGC

Le parrainage

PAR MARIO BOLDUC



© MICHEL DUBREUIL PHOTOGRAPHE

Cette expression reflète mal, à mon avis, le travail d'accompagnement d'un auteur avec un autre scénariste, pour lui permettre d'améliorer son scénario. Un rôle que j'ai exercé à quelques reprises au cours des dernières années, dans le cadre, notamment, du programme de parrainage mis en place par la SODEC avec la collaboration de la SARTEC. Mais aussi à l'INIS, à l'École nationale de théâtre, à Cours écrire ton court et au Festival des scénaristes de La Ciotat (devenu le Festival de Bourges). J'ai collaboré avec des auteurs dont l'expérience en écriture variait considérablement. Un travail fascinant qui a permis, j'espère, d'aider ces créateurs, mais qui m'a fait comprendre un peu mieux le métier de scénariste et les défis que représente l'écriture d'un scénario.

Parrain, coach, conseiller, consultant, tous ces « nouveaux métiers » démontrent l'importance accrue accordée au scénario depuis quelques années par les organismes de financement. De plus en plus, on suggère aux jeunes scénaristes de faire appel à une « personne-ressource », même pour l'écriture des courts métrages. Plusieurs jurys ou analystes au contenu se laissent séduire par le sujet ou l'idée de départ, plutôt que par le scénario comme tel. Autrefois, c'était : le montage va tout régler ! Aujourd'hui, on-dit : avec un conseiller, ça va donner un scénario formidable !

Une chose est sûre : le conseiller ne peut pas faire de miracles ! Et, surtout, il ne peut pas écrire à la place de l'auteur. Ce qu'il peut faire, par contre : permettre au scénariste de jeter un regard neuf sur son texte.

Plusieurs jeunes scénaristes écrivent « pour le prof », c'est-à-dire les producteurs et les organismes de financement. Les auteurs se sentent également prisonniers des (bons et mauvais) commentaires des membres des jurys ou des analystes au contenu. Ce qui est important, selon moi : revenir à l'intention première du scénario. Et ne pas avoir peur d'y aller à fond ! Le défaut principal de plusieurs premières versions, surtout chez les néophytes : la timidité. Comme si les auteurs n'osaient pas aller au bout de leurs intentions.

J'essaie d'avoir un regard « technique » ou même « clinique » sur le projet, de ne pas contester le choix de l'auteur de s'attaquer à ce sujet, à ce thème, plutôt qu'à un autre.

Pas question pour moi d'analyser un scénario en fonction d'éléments qui n'ont rien à voir avec le texte.

Par exemple, il m'est arrivé d'interroger un auteur sur la présence de personnages qui me semblaient inutiles au récit. Sa réponse : « Selon mon producteur, il n'y avait pas suffisamment de personnages féminins, alors j'ai ajouté à l'histoire la sœur, la petite amie et la mère du héros. » Ce genre de commentaires, évidemment, complique inutilement le travail de l'auteur !

Ensuite, j'essaie de faire prendre conscience au scénariste de l'importance du... scénario. Trop souvent, les auteurs sont victimes du cliché « le scénario est un brouillon ou un plan de travail pour le réalisateur ». Donc, didascalies boiteuses, dialogues mal foutus, mise en page arbitraire...

Le scénario obéit à des règles et à des codes bien précis, mais doit être agréable à lire. Les efforts de l'auteur ne doivent pas être apparents !

Dans plusieurs scénarios, les didascalies sont souvent un fourre-tout d'informations, avec lesquelles le réalisateur devra se débrouiller. Le style d'écriture, l'ordre et l'impact des informations à livrer, tout ça est essentiel, selon moi. Et trop souvent négligé.

permettre au scénariste de jeter un regard neuf sur son texte.

Autre aspect que je souligne : le scénariste est un metteur en scène. À l'École nationale de théâtre, les étudiants sont surpris de voir à quel point le scénario donne un grand pouvoir à l'auteur, contrairement à ce qui se passe au théâtre. Les dramaturges livrent peu d'indications aux metteurs en scène. Les scénarios, par contre, sont riches en didascalies qui résultent de choix pris par le scénariste, et non pas par le réalisateur. Le scénariste est plus près du romancier, en fait, que du dramaturge.

Pour résumer, en tant que « parrain », j'essaie de faire prendre conscience aux jeunes auteurs qu'ils ont entre les mains un outil formidable, dont ils sous-estiment souvent les possibilités. Cet outil, ils doivent le maîtriser au maximum pour pouvoir lui faire dire ce qu'ils veulent. ¶

9^e Festival international des scénaristes

Le sprint de Bourges

PAR CHLOÉ CINQ-MARS

PARTICIPANTE AU MARATHON D'ÉCRITURE DU COURT MÉTRAGE



Quand on est une jeune scénariste à peine sortie de l'INIS et qu'on s'est mis en tête de gagner sa vie avec la scénarisation et rien d'autre, il n'y a pas 36 solutions. L'année dernière, j'ai bien dû soumettre ma candidature à une vingtaine de concours, bourses, stages, etc. Dans le lot, il y avait le 9^e marathon d'écriture du Festival international des scénaristes de Bourges. C'est l'occasion, pour de jeunes scénaristes téméraires, d'écrire un court métrage en 48 heures sur un sujet imposé ; sans compter que c'est un voyage en France toutes dépenses payées (par la SODEC et l'OFQJ). On s'inscrit par l'intermédiaire de la SODEC qui se charge de faire parvenir les dossiers méritants aux organisateurs du marathon, lesquels doivent se taper la lecture d'environ 250 scénarios, pour ne choisir que 36 candidats, dont au plus deux Québécois.

Recevoir l'enveloppe kraft avec l'en-tête « Festival international des scénaristes », c'est comme gagner à la loterie. Ça m'est arrivé le 8 février dernier. Je me souviens de la date parce qu'on me précisait que l'organisation du festival devait recevoir le 8 février au plus tard le bulletin d'inscription joint à la lettre (*Merde ! C'est aujourd'hui !*). La course contre la montre ne faisait que commencer...

Deux mois plus tard, je suis à la gare d'Austerlitz avant même d'avoir déjeuné (*ou plutôt petit-déjeuné, comme disent les Français*).

- Un aller-retour pour Bourges, s'il vous plaît.
- Bourges ? Pas sûr...

À cause de cette histoire de CPE, il y a grève de trains. Et le marathon qui commence demain matin ! On me trouve malgré tout un train en soirée, mais il risque d'y avoir plus de billets vendus que de places. En attendant, on me suggère fortement de passer la journée à la gare : plus tard, les manifestants risquent d'en bloquer l'accès.

JOUR 1. Le 5 avril, à dix heures, je suis arrivée de peine et de misère à la chapelle de l'École des Beaux-Arts de Bourges, où une trentaine de candidats, accomplis et amateurs, issus de tous les domaines de la scénarisation (cinéma, télévision, documentaire, ▶

Le sprint de Bourges

animation), attendent impatiemment l'annonce du sujet. On me tend une enveloppe à mon nom (*plus de doute possible : il n'y a pas eu erreur sur la personne, je suis bien marathonnienne !*); à l'intérieur, mon numéro : 13 (*ça s'annonce bien*) et le sujet, une histoire d'ophtalmologue écrite par Philippe Le Guay, qui présidera le Grand Jury. Je vous épargne la description : elle fait vingt lignes et présente quatre personnages dans trois scènes sur trois jours et deux continents. Transposée telle quelle en scénario, ça donnerait déjà les dix minutes maximum qui sont allouées ! Quand je tombe sur le passage qui se passe à Pigalle, je me demande sérieusement comment la Québécoise que je suis va s'en sortir.

Je passe les premières heures d'écriture à chercher comment éviter le sujet : et si ce n'était que le contenu du premier roman d'un écrivain qui se fait refuser son manuscrit ? Ou alors, les élucubrations d'une voyante à qui il arrive des choses autrement plus intéressantes ? En fin de compte, j'opte pour une histoire de réfugiés dans des conteneurs traversant l'Atlantique. Tant qu'à scénariser sans limites budgétaires, allons-y pour un million de dollars le court métrage ! Le sujet dans tout ça ? Un de mes héros trouvera bien l'occasion de parler d'un certain ophtalmologue rencontré l'année précédente...

La première journée se passe donc sans embûche. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde : un marathonnien est pris à l'étranger, un autre doit voir un médecin ; il y en a même un qui arrive avec quelques heures de retard à cause des grèves. On a dû lui dicter le sujet par téléphone (*les joies du cellulaire !*) alors qu'il était sur le train.



Marathoniens au travail à la chapelle de l'École nationale des Beaux-Arts de Bourges.



AURÉLIE PALLET COLINOT

Chloé Cinq-Mars, première marathonnienne à droite à l'avant-plan.

JOUR 2. Six heures du matin. Catastrophe : mon ordinateur a disparu ! C'est ma faute : la veille, exaspérée par le clavier français sur lequel je tapais une phrase à la minute, j'ai eu la malheureuse idée de déclarer que j'écrirais à la main ; quand un autre ordinateur a sauté pendant la nuit, on a pris le mien pour le remplacer. Or, dans quatre heures, je dois présenter un texte imprimé aux parrains qu'on m'assignera ! En attendant qu'on me rende mon ordinateur, j'emprunte celui d'un marathonnien qui a travaillé jusqu'à tard dans la nuit et qui a déserté ce matin.

10 heures. Nous sommes tous dans l'auditorium avoisinant la chapelle. Il y a plein de gens très importants et très professionnels dont je n'ai jamais entendu parler. Après tirage au sort, je fais la connaissance d'Éric Brach, mon parrain producteur, et de Marie Lefebvre, ma marraine scénariste. Je leur présente mon simili-séquenceur et j'attends la sentence. « J'ai rien compris ! », s'exclame Éric. Marie se fait moins brutale, mais j'ai du pain sur la planche si je veux arriver à faire passer les moments d'onirisme auxquels je tiens.

17 heures. Les plombs sautent. Le réparateur a de mauvaises nouvelles : avec la cafetière qui fonctionne en même temps que tous ces ordinateurs, ça peut se reproduire n'importe quand, mais lui, il ne travaillera pas de nuit et nous, nous ne pouvons nous priver ni de café, ni d'ordinateurs.

21 heures. J'obtiens le OK de mes parrains pour mon scénario maintenant intitulé « Clara est partie », mais je trouve quand même le moyen de le peaufiner jusqu'à trois heures du matin, moment où je le remets officiellement, m'attirant ainsi les foudres de mes camarades qui sont encore nombreux à travailler. Ils ne sont pas seuls, il doit bien y avoir six ou sept parrains qui traînent toujours à la chapelle.

FESTIVAL DES SCÉNARISTES

JOUR 3. 10 heures du matin. Tous les textes sont remis. Tous ? Non, une marathoniennne a déclaré forfait à la dernière minute. Ce sont donc seulement 35 scénarios qui sont photocopiés et distribués aux trois jurys. Chaque scénario est identifié par le numéro du marathonnier et porte le mot FIN sur la dernière page.

À la cérémonie de clôture, le lendemain, le premier prix du Grand Jury est allé à Guillaume Brac pour son thriller, celui du Jury Européen à Maud Alpi pour sa comédie musicale et celui du Jury Jeune à Nolwenn Assolant. Quant à moi, je n'en croyais pas mes oreilles quand on m'a fait monter sur scène pour aller chercher la mention du Jury Européen, cette deuxième place récompensait ce que le jury a appelé mon « drame poétique social ». On a fait un très joli discours sur mes qualités d'écriture. Je regrette seulement qu'ils n'aient pas mis ça sur papier : c'est qu'il y a encore des demandes de bourses qui m'attendent et j'ai sérieusement besoin d'étoffer mon dossier de presse !



Les lauréats, les présidents des jurys et, au centre, la directrice du Festival, Isabelle Massot lors de la clôture du Festival.

Alors, voilà. J'aurais pu vous parler de la cathédrale de Bourges, des leçons de scénarios, des débats, des agents français qui courtoisaient les scénaristes au bureau de « SOS Agents », de Raoul Peck (l'invité d'honneur), des scénaristes qui défendaient leur projet de film en public, des 25 jurés répartis dans trois jurys, des 350 personnalités, 5000 festivaliers, 3880 minutes de films projetées, mais le fait est que j'ai passé les premiers jours (et nuits) à écrire enfermée dans la chapelle, les jours suivants à récupérer dans mon lit et les dernières heures à jubiler sur mon nuage. Alors, pour vous faire un rapport plus détaillé, il faudra que j'y retourne l'année prochaine en tant que spectatrice cette fois. La SARTEC n'offrirait pas une bourse pour ça par hasard ? ☐

SODEC

Programme d'aide aux jeunes créateurs

Aide à la scénarisation

dépôt – lundi 30 octobre 2006

tél.: 514 841-2200 ou 1 800 363-0401

télec.: 514 864-3949

www.sodec.gouv.qc.ca

www.jeunescreateurs.qc.ca

ARTS MÉDIATIQUES

Conseil des arts du Canada

Subventions aux artistes du cinéma et de la vidéo

Prochaine date d'inscription :

1^{er} octobre 2006 et 1^{er} mars 2007

- recherche et création
- scénarisation
- réalisation

Subventions aux artistes des nouveaux médias et de l'audio

Prochaine date d'inscription :

1^{er} octobre 2006 et 1^{er} mars 2007

- recherche
- réalisation
- résidences en nouveaux médias

Subventions de voyage aux professionnels des arts médiatiques

Inscription : **en tout temps** (au moins 6 semaines avant la date de départ)

1.800.263.5588 poste 5252

www.conseildesarts.ca/mediatiques/

Conseil des arts et des lettres du Québec

Bourses de type A et B

Prochaine date d'inscription :

10 septembre 2006

- recherche et création
- perfectionnement

Bourse de déplacement aux professionnels des arts médiatiques

Inscription : **en tout temps**

Montréal : 514 864-3350 ou 1 800 608-3350

Québec : 418 643-1707 ou 1 800 897-1707

www.calq.gouv.qc.ca/artistes/arts_media.htm#dep

APPEL DE CANDIDATURES

Cours écrire ton court !

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en collaboration avec la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) convie à nouveau les scénaristes de la relève à participer à **COURS ÉCRIRE TON COURT !** Pour la huitième édition du concours, les scénaristes et coscénaristes sont invités à déposer une première version dialoguée d'un scénario de court métrage de fiction ou d'animation, d'une durée maximale de 12 minutes, au plus tard le 15 août 2006.

Un comité de présélection, formé de professionnels impliqués dans la production et la diffusion de films, plus particulièrement de courts métrages, choisira sept projets parmi tous les projets reçus. Leurs choix seront guidés par la qualité narrative des scénarios, leur potentiel cinématographique et la vision de leur auteur.

COURS ÉCRIRE TON COURT ! permettra aux scénaristes ainsi choisis de bénéficier d'ateliers d'écriture de scénarios vraiment uniques. Dans le cadre enchanteur de la vieille brasserie Daw à Lachine, entre la mi-septembre et la mi-octobre 2006, ils seront jumelés avec des scénaristes consultants dont la participation est appuyée par la SARTEC et CBC Television. Les auteurs participeront à des sessions de travail et de discussions intensives, individuelles et en groupe. Cette démarche se conclura sur une rencontre entre scénaristes et producteurs.

À la remise de la version finale des scénarios, en octobre, un jury constitué de cinq membres, soit un représentant de Télé-Québec, de la SODEC, un scénariste représentant la SARTEC, ainsi qu'un réalisateur et un producteur, déterminera le scénario gagnant :

- du **Prix SODEC/Télé-Québec/Kodak**. Ce prix consiste en un investissement de la SODEC de 55 000 \$ à la production, 2 000 \$ de pellicule cinématographique Kodak et une licence de diffusion de Télé-Québec en plus d'être assorti du **Prix à l'écriture cinématographique du Conseil des arts et des lettres du Québec** de 5 000 \$;
- la **Mention spéciale SARTEC**, assortie d'une bourse de 1 000 \$, pour un scénario de langue française;
- le **CBC/WGC Prize for the Best English Script**, d'une valeur de 1 000 \$.

De plus, les sept scénarios finalistes seront lus publiquement par des acteurs professionnels à l'occasion d'une rencontre parrainée par Christal Films, qui s'engage à distribuer en salles le film issu du scénario gagnant.

Cet événement, qui se tiendra dans le cadre du Festival du

nouveau cinéma de Montréal, sera l'occasion pour le public de déterminer son scénario *Coup de cœur* dont l'auteur recevra une bourse de 1 000 \$ offerte par Télé-Québec. Le nom des lauréats sera annoncé à l'occasion du cocktail qui suivra immédiatement la lecture publique.

Pour être admissible

Le concours est réservé aux scénaristes et coscénaristes éligibles au Programme d'aide aux Jeunes Créateurs de la SODEC. (Voir le programme sur le site Internet de la Société à www.sodec.gouv.qc.ca)

Les projets doivent être soumis par des individus et non par des entreprises. Un seul projet par personne est admissible. Les projets peuvent être soumis en anglais ou en français.

Les candidats doivent :

- être âgés entre 18 et 35 ans (le scénariste ne doit pas avoir atteint 36 ans au moment du dépôt);
- avoir entamé une démarche professionnelle d'écriture (les étudiants de premier, deuxième et troisième cycles des écoles, collèges et universités ne sont pas admissibles);
- avoir une œuvre (scénario de fiction) produite et diffusée publiquement (avec preuves à l'appui);
- être domiciliés au Québec depuis au moins deux ans;
- être disponibles entre le 12 septembre au 22 octobre 2006;
- faire parvenir à la SODEC un dossier d'inscription complet.

ATTENTION : Les scénaristes qui souhaitent également réaliser leur film doivent avoir au minimum réalisé une œuvre de fiction diffusée publiquement et professionnellement (i.e. Festivals, télédiffuseurs, musées, etc. ; les projections étudiantes et Kino ne sont pas admissibles).

Si le scénariste ne peut satisfaire à ce critère, le scénario devra être réalisé par un réalisateur admissible.

Les projets de scénarios qui ont été refusés à deux reprises par la SODEC (quel que soit le volet) ne sont pas admissibles. Les projets qui n'auront pas été retenus ne pourront être présentés à nouveau à la SODEC au cours de l'exercice financier 2006-2007.

Inscription

Les dossiers devront être **déposés ou reçus par la poste, au plus tard le 15 août 2006, avant 17 h**. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas admissibles.

Les candidats doivent déposer ou faire parvenir aux bureaux de la SODEC, situés au 215, rue Saint-Jacques, bureau 800, Montréal (Québec) H2Y 1M6, quatre exemplaires de chacun des éléments suivants :

- la première version dialoguée du scénario d'au plus 15 pages;
- le formulaire d'inscription;
- un synopsis d'au plus une page;
- une note d'intention présentant la genèse du projet et la vision du scénariste;
- un bref curriculum vitæ d'au plus deux pages, décrivant les expériences pertinentes du candidat;
- la preuve (photocopie de programme de festival, de lettre d'invitation, d'entente de télédiffusion, etc.) de diffusion publique d'une oeuvre de fiction qu'ils ont scénarisée.

Les dossiers de présentation acheminés par courriel seront refusés.
Aucun document ne sera retourné.

Sélection

Les projets, en anglais ou en français, seront évalués selon les critères suivants : **les qualités narratives et le potentiel cinématographique, la vision de l'auteur et l'arrimage au format court métrage.**

La SODEC communiquera uniquement avec les candidats dont le projet aura été retenu. Les décisions sont sans appel et aucun commentaire portant sur l'évaluation des projets ne sera communiqué aux participants non retenus.

Le Programme d'aide aux jeunes créateurs de la SODEC

Le Programme d'aide aux jeunes créateurs de la SODEC vise à donner les outils nécessaires aux jeunes cinéastes pour créer des oeuvres à la fine pointe de l'évolution du médium cinéma.

Pour plus de détails sur les programmes de la SODEC, visitez : www.sodec.gouv.qc.ca et www.jeunescreateurs.qc.ca

Formulaire d'inscription

Cours écrire ton court! 2006

Date limite pour le dépôt des projets, le **15 août 2006**

NOM	DATE DE NAISSANCE
ADRESSE	TÉLÉPHONE (DOMICILE)
	TÉLÉPHONE (BUREAU)
	TÉLÉCOPIEUR
	COURRIER ÉLECTRONIQUE

Titre du projet

Durée pressentie : _____ minutes (maximum 12 minutes)

Le dossier en quatre exemplaires comprend :

- Synopsis (1/2 page) Note d'intention (1 page) Curriculum vitae (2 pages)
 Première version de scénario (15 pages max.) Preuve de distribution (un exemplaire seulement)

Je suis domicilié(e) au Québec depuis au moins deux ans.

Je ne suis plus étudiant(e) dans une école, un collège ou une université.

Y a-t-il un producteur déjà attaché au projet ? Si oui, lequel ? _____

Si vous êtes uniquement scénariste, à qui pensez-vous pour la réalisation ? (**attention le réalisateur, même si il est aussi le scénariste, doit avoir une oeuvre de fiction qu'il a réalisé et diffusée publiquement et professionnellement. Pour plus de détails voir les critères d'admissibilité.**)

TÉLÉFILM CANADA – LONGS MÉTRAGES

Enveloppe de performance 2004-2005

Compagnies bénéficiaires des enveloppes de performance en développement et production

- Cinémaginaire inc.
- Cité-Amérique inc.
- Deepa Mehta Films inc.
- Go Films L.P.R.S.
- Igloolik Isuma Productions inc.
- Indian Grove Productions Ltd.
- Keystone Entertainment inc.
- Max Films inc.
- Melenny Productions inc.
- Muse Entertainment Enterprises Inc.
- Palpable Productions inc.
- Serendipity Point Films inc.
- Téléfiction Productions inc.

en mise en marché

- Alliance Atlantis Motion Picture Distribution Inc.
- Christal Films Distribution inc.
- Équinoxe Films inc.

Enveloppes à la performance pour l'exercice 2006-2007

Compagnies bénéficiaires des enveloppes de performance en développement et en production

- Big Picture Media Corporation
- Brightlight Pictures Inc.
- CHUM Television
- Cinémaginaire Inc.
- Davis films / Impact Canada Inc.
- Deepa Mehta Films Inc.
- Galafilm Inc.
- Palpable Productions Inc.
- Serendipity Point Films Inc.
- ACPAV
- Christal Films Productions Inc.
- Ciné-Roman Inc.
- Cirrus Communication Inc.
- Cité-Amérique Inc.
- Téléfiction inc.
- Forum Films Inc.
- CRAZY Films Inc.
- Lyla Films Inc.
- Max Films production Inc.
- Melenny Productions Inc.
- Remstar Productions Inc.
- Zone 3 Inc.

en mise en marché

- Motion Picture Distribution
- Christal Films Distribution Inc.
- Films Equinoxe Inc. (Les)
- Film TVA, Une division de Groupe TVA Inc. (Les)

(Source TÉLÉFILM Canada)

Projets acceptés

SODEC

Dépôts de l'exercice 2006-2007

Aide à la production de longs métrages du secteur privé – projets en français

2^e dépôt – 5 projets de longs métrages de fiction

- *L'âge des ténèbres*, écrit et réalisé par Denys Arcand
- *Adieux Max*, écrit par Benoit Guichard et réalisé par Alain Desrochers
- *Serveuses demandées*, écrit et réalisé par Guylaine Dionne
- *Le règne de Rose*, écrit et réalisé par Carole Laure (coproduction majoritaire du Québec avec la France)
- *Tout est parfait*, écrit par Guillaume Vigneault et Yves-Christian Fournier.

Les projets d'œuvres uniques principalement destinées à la télévision

- *Achever l'inachevable*, scénariste-réalisateur : Jean Bergeron
- *Avant qu'il ne soit trop tard*, scénariste-réalisatrice : Carole Poliquin
- *Byron Chief-Moon*, scénaristes-réalisateurs : Philip Szporer, Marlene Millar
- *Club Native*, scénariste-réalisatrice : Tracey Deer
- *Des billes, des ballons et des petits garçons...*, scénariste-réalisatrice : Marquise Lepage
- *Des hommes en costumes rouge*, scénaristes-réalisateurs : Marc Girard, Gary Evans
- *Et il y avait la poésie...*, scénariste-réalisatrice et coordonnatrice : Manon Barbeau ; réalisateurs (liste préliminaire) Geneviève Allard, Paule Baillargeon, Manon Barbeau, Philippe Baylaucq, Michel Brault, André Fortier, Jean-Claude Labrecque, Chloé Leriche, Kim Nguyen, Denis Villeneuve
- *Hull, le petit Chicago*, scénariste : Louise Dumont ; réalisateur : Guilhem Rondot
- *The Innu of Sheshatstshiu*, scénariste-réalisatrice : Catherine Mullins
- *Lacroix sur parole*, scénariste-réalisateur : Luc Gouin
- *La loi des paperboys*, scénariste-réalisateur : Jean Guénette
- *Make Money, y quedar aqui*, scénariste-réalisateur : Martin Frigon
- *Le pacte*, scénaristes-réalisateurs : Yvon Dubé, Erica Pomerance
- *Paroles et liberté*, scénaristes : Manuel Foglia, Julie Perron ; réalisateur : Manuel Foglia
- *Tap-Tap*, scénariste-réalisatrice : Anaïs Barbeau-Lavalette
- *Violons du Roy : Requiem*, scénariste-réalisateur : Donald Winkler

Les longs métrages documentaires principalement destinés aux salles de cinéma

- *La dernière planète*, scénariste-réalisatrice : Sylvie Van Brabant
- *Nestor, les oubliés d'Huberdeau*, scénariste-réalisateur : Benoit Pilon
- *Québec Intra Muros*, scénariste : Jean-Claude Labrecque, Francine Laurendeau ; réalisateur : Jean-Claude Labrecque

Les projets de séries documentaires

- *L'auberge du rebus global*, scénariste : Sylvestre Rios Falcon ; réalisateurs : Marc St-Onge, Michel Pelletier
- *Les aventures du Sedna en Antarctique*, scénariste-réalisateur : Jean Lemire
- *Des idées qui font des petits*, scénariste-réalisateur : Arnaud Bouquet
- *Manifeste en série*, scénariste : Hugo Latulipe ; réalisateurs : Hugo Latulipe, Charles Gervais, Pascal Sanchez
- *Simplement la vie*, scénariste : Josette D. Normandeau ; réalisateurs : Jean-Louis Côté, Nathalie Ducharme
- *Toxique*, scénaristes : Pierre Couture, Johanne de Bellefeuille ; réalisateurs : Jean Bourbonnais, Louis Rolland Leduc.

(source SODEC)

TÉLÉFILM CANADA

Fonds du long métrage du Canada

Année 2006-2007

– dépôt du 23 mars 2006

Longs métrages de langue française

Films à budget de plus de 2 millions.

- *L'âge des ténèbres*, écrit et réalisé par Denys Arcand
- *Contre toute espérance*, écrit et réalisé par Bernard Émond

Film à petit budget

- *Continental, un film sans fusil*, écrit et réalisé par Stéphane Lafleur

Coproductions minoritaires

- *Le bar, mon frère le juif*, écrit et réalisé par Hassan Benjelloun
- *L'infiltré*, écrit par Julien Sarfati et Dominique Othenin-Girard (réal.)

www.telefilm.gc.ca

(source TÉLÉFILM)

FONDS HAROLD GREENBERG

Au cours du dernier trimestre

- année financière 2005-2006

■ Volet– Aide à la prise d'option

- *4 Soldats*, roman de Hubert Mingarelli. Demande déposée par La Coop Vidéo de Montréal
- *Amos Daragon*, roman de Bryan Perro. Demande déposée par Spectra Animation
- *Une belle mort*, roman de Gil Courtemanche, adapté par Gil Courtemanche et Léa Pool. Demande déposée par Les productions Équinoxe
- *Chercher le vent*, roman de Guillaume Vigneault. Demande déposée par Zone 3
- *La Ronde des Vautours*, roman inédit de Robert Pouret. Demande déposée par Locomotion Films
- *Rouge poison*, roman de Michèle Marineau. Demande déposée par Divertissement Subséquence
- *Shilvi*, œuvre de Sylvie Dumontier et Denis Larochelle. Demande déposée par Les Films Outsiders
- *La trace de l'escargot*, roman de Benoît Bouthillette. Demande déposée par EGM Productions

■ Volet– Aide à la scénarisation de long métrage de fiction

- *Agnus Dei*, coécrit par Michel Mongeau et Jeremy Peter Allen. Développé par Productions Thalie
- *Demande à ceux qui restent*, coécrit par Louis Bélanger et Alexis Martin. Développé par Cinémaginaire
- *Les doigts croches*, écrit par Ken Scott. Développé par Remstar Productions
- *Incendies*, coscénarisé par Denis Villeneuve et Valérie B. Champagne qui adapte ici la pièce éponyme de Wajdi Mouawad. Développé par micro_scope
- *Kid Kosmic*, écrit par Anne-Marie Ngô. Développé par Glacialis Productions
- *Speed dating*, écrit par Mathieu Simard. Développé par GPA Films et TCB Films
- *Tout est parfait*, coécrit par Guillaume Vigneault et Yves-Christian Fournier. Développé par Go Films L.P.R.S.

■ Volet– Aide à la production documentaire

- *60 Tonnes d'épinettes*, scénarisé et réalisé par Bruno Bouliane, ce documentaire d'une heure est produit par Tutti Frutti Films.
- *Biographies – Christian Tortora, Stéphane Laporte*, scénarisée par Louise Racicot et réalisée par Jean-Claude Mario, cette minisérie est produite par Les Productions Magenta.
- *Dossiers Justice cycle V*, scénarisée par Daniel Proulx et réalisée par Philippe Cinq-Mars et Loïc Guyot, cette série de huit épisodes est produite par Gestion Orbi-XXI Productions.
- *La Grande amoureuse*, écrit et réalisé par Martine Asselin, ce documentaire d'une heure est produit par Les Productions VF.
- *Manifestes en série*, écrite et réalisée par Hugo Latulippe, cette série documentaire de huit épisodes d'une heure est produite par Esperamos Films.
- *Mon œil cycle II*, scénarisée et réalisée par François Avard, Geneviève Brouillette, Stéphane Crête, Martin Petit, André Robitaille et Ghislain Taschereau, cette série de huit épisodes d'une heure est produite par Zone3.
- *Rire aux anges/Dr Clown*, coécrit par Paul Bourgeault et Sylvie Lauzon et réalisé par Paul Bourgeault, ce documentaire d'une heure est produit par Swan Productions.

- *Sur la ligne, Éloge de la folie*, écrit et réalisé par Guillaume Sylvestre, ce long métrage documentaire est produit par Les Productions Watt.
- *Toxique*, coécrite par Johanne de Bellefeuille et Pierre Couture et réalisée par Jean Bourbonnais, Hélène Choquette, Louis-Roland Leduc et Louise Marcotte, cette série documentaire de dix épisodes d'une heure est produite par Les Productions Thalie.

■ Volet– Aide à la production d'émission dramatique pour la jeunesse

- *Blaise le blasé*, écrite par Benoît Godbout, Olivier Kemeid, Jean-François Léger, Malorie Nault Cousineau et Mathieu Plante et réalisée par Benoît Godbout et Sylvain Lavoie, cette série d'animation de 26 épisodes est coproduite par Spectra Animation et Galaxy 7.
- *Une grenade avec ça?*, écrite par Martin Doyon, Jean Pelletier et Sylvain Ratté et réalisée par Martine Boyer, cette série dramatique pour la jeunesse est produite par Zone3.

Le Fonds Harold Greenberg d'Astral Media est un organisme parrainé par Astral Media, Canal Indigo, Super Écran et Family. Le comité du Programme de langue française du Fonds est composé de six membres : Rock Demers, président, Louise Baillargeon, Judith Brosseau, Michel Houle, Odile Méthot et Johanne Saint-Laurent.

UNE PETITE ANNONCE

Aide à la rédaction

Un projet à présenter... un scénario à polir... une narration à écrire... des textes à traduire... et des délais impossibles ! Un coup de fil et je suis à pied d'œuvre.

André Lemelin
Membre SARTEC no 2809
tél. : (418) 652-0015
andre.lemelin@sympatico.ca

FANTASIA

du 6 juillet au 24 juillet 2006
Festival de films de genre
www.fantasiafestival.com

LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE (FFM)

du 24 août au 4 septembre 2006
info@ffm-montreal.org
www.ffmpeg-montreal.org
tél. : 514 848-3883

LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE SAINT-ARMAND (FEFIMOSA)

1^{er}, 2 et 3 septembre 2006
L'édition 2006 est sous la présidence d'honneur de Gilles Carle.
À l'affiche de cette deuxième édition, des films de fiction et d'animation, des documentaires, des courts, moyens et longs métrages.
fefimosa@hotmail.ca
tél. : 450 248-0330

24^e ÉDITION DU CARROUSEL INTERNATIONAL DU FILM DE RIMOUSKI

Festival de cinéma jeunesse
du 24 septembre au 1^{er} octobre 2006
À l'affiche, des longs métrages, des courts métrages de fiction et d'animation, des séries documentaires Jeunes et Monde, Ciné Ado, une rétrospective du cinéma jeunesse danois et des vidéos réalisés par des jeunes.
Téléphone : 418 722-0103
cifr@carrousel.qc.ca
www.carrousel.qc.ca

À SURVEILLER

OFF-COURTS DE TROUVILLE

du 1^{er} au 9 septembre 2006
www.off-courts.com
Information : Sandra-Dalhie Goyer
au 514 277-0302

XXI^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FRANCOPHONE DE NAMUR (FIFF)

du 29 septembre au 6 octobre 2006
info@fiff.be
www.fiff.be

RAPPEL IMPORTANT

Respecter les délais pour ne pas perdre ses droits

En juin 2005, la SARTEC perdait en arbitrage un grief à l'encontre de Cirrus Productions Inc. au motif que le grief avait été déposé après les délais prévus par l'entente collective. La SARTEC était pourtant intervenue dès qu'informée par l'agent de l'auteur, mais cette information ne lui avait été fournie que 4 mois après les faits.

Or, l'entente collective APFTQ / SARTEC – section télévision prévoit qu'un « grief est déposé [...] dans les 45 jours qui suivent l'acte, l'omission ou l'interprétation dont on se plaint ou de la connaissance de ces derniers ». Dans le dossier Cirrus, l'arbitre a, en quelque sorte, appliqué à la lettre cette disposition, et nous ne pouvons en faire fi.

Compte tenu de cette décision et surtout pour protéger votre droit au recours à l'arbitrage, nous demandons aux auteurs de prendre en considération ce délai et d'avisier la SARTEC le plus rapidement possible lorsqu'un litige survient avec un producteur privé, et ce peu importe la nature de ce litige.

À cet effet, vous pouvez communiquer avec Mélissa Dussault pour tout litige concernant l'application de l'entente APFTQ / SARTEC – section télévision et Valérie Dandurand pour l'entente APFTQ / SARTEC – section cinéma.

SARTEC : 514 526-9196 ; mdussault@sartec.qc.ca ; vdandurand@sartec.qc.ca.

APPEL D'INSCRIPTIONS (LONGS MÉTRAGES DE FICTION)

54^e FESTIVAL INTERNACIONAL DE CINE DE SAN SEBASTIÁN

SAN SEBASTIÁN, ESPAGNE
21 AU 30 SEPTEMBRE 2006

DONOSTIAKO NAZIOARTEKO ZINEMALDIA -
FESTIVAL INTERNACIONAL DE CINE DE SAN SEBASTIAN

Spécialisé en longs métrages de fiction, ce festival de tout premier plan en Espagne se distingue comme vitrine des films les plus surprenants et innovateurs de l'année et décerne plusieurs prix dont une des plus hautes récompenses accordées par un festival (90 000 euros).

- **Date limite des inscriptions : 31 juillet 2006**
- Veuillez prendre contact avec José Maria Riba (jmriba@free.fr)
- Formulaire et règlements :
<http://www.sansebastianfestival.com/2006/in/inscripcion.htm>
- **Information disponible dans le site Internet de Téléfilm à l'adresse suivante :**
http://www.telefilm.gc.ca/upload/appels/SanSebastian_2006_fr_52_fr.pdf

(Source TÉLÉFILM Canada)

État des négociations

Des trois négociations en cours cette année, l'une a récemment été menée à terme, soit celle avec la Société Radio-Canada.

■ SRC

L'assemblée générale a, en effet, entériné, le 22 juin dernier, le protocole d'entente intervenu entre la SARTEC et la SRC.

Les négociations pour le renouvellement de cette entente, échue depuis juillet 2005, avaient débuté en mai 2005, puis, à la demande de la SRC, été reportées en décembre. L'entente, qui entrera en vigueur en juillet 2006, prendra fin en juillet 2010.

Outre une augmentation annuelle de la grille tarifaire de 2,5 %, la nouvelle entente porte la contribution de la SRC à la Caisse de Sécurité de 9 à 10 %. Le protocole prévoit également le versement rétroactif de cette contribution à juillet 2005, ainsi que le paiement d'une rétroactivité à tout auteur dont le cachet de juillet 2005 à juillet 2006 était inférieur à la nouvelle grille tarifaire.

Plusieurs clauses ont trait à la gestion du répertoire radio-canadien. Ainsi, les annexes sur la vente d'émissions à ARTV ou la reprise d'émissions en période hors pointe ont été renouvelées. Toutefois, la licence octroyée à ARTV est désormais d'un an plutôt que trois, alors que, comme toute reprise, celles en période hors pointe ne requerront plus l'autorisation de l'auteur, mais le cachet payé sera désormais indexé.

Autre nouveauté, pour les vidéocassettes, DVD et tout autre support de même nature, l'auteur aura désormais droit à une avance équivalant à 5 % du cachet indexé.

L'annexe permettant la reprise d'émissions préscolaires fait désormais partie intégrante de l'entente collective. La SRC peut ainsi acquérir les droits pour 4 reprises d'émissions préscolaires contre un paiement de 100 % du cachet initial, mais celui-ci est toutefois indexé.

Un tableau d'indexation spécifique s'applique d'ailleurs aux reprises hors pointe, aux reprises d'émissions préscolaires et aux avances. Par exemple, auparavant, l'auteur d'une émission diffusée initialement en 1985 et payé 100 \$ aurait reçu, pour une reprise en 2006, 30 % du cachet initial, soit 30 \$. Selon la nouvelle entente, le cachet de 1985 sera alors indexé et ainsi porté à 163 \$, auquel on appliquera alors le pourcentage de 30 % pour un montant de 48,90 \$ plutôt que les 30 \$ précédents.

En contrepartie, le pourcentage d'indexation du cachet pour les reprises en période de pointe a été ramené de 5 à 3 %. Par exemple, pour une émission de 1996 rediffusée en 2006, le tarif reprise serait de 115 % plutôt que 125 %.

L'entente introduit aussi un nouveau tarif pour les séquences de remue-méninges ; permet le cumul de très courts extraits dans le cadre du tarif par tranche de 30 secondes ; confirme le paiement supplémentaire de 10 % du cachet pour la diffusion sur Sirius ; prévoit un cachet pour la diffusion subséquente sur Internet de textes destinés initialement à la radio ; autorise la diffusion simultanée d'émissions sur Internet et pour la baladodiffusion ; etc.

Le texte de la nouvelle entente devrait être disponible sous peu sur notre site Internet.

■ ONF

Les dernières discussions avec l'ONF ont principalement porté sur la distribution numérique (commerciale ou accessible gratuitement au public tel que le Projet Fonds mémoire) et sur la rémunération des auteurs pour ces utilisations. Autre sujet important : le cachet de production pour le documentaire. Les négociations progressent, mais sont suspendues pour la période estivale.

■ APFTQ TÉLÉVISION

Beaucoup de surplace dans ces négociations pourtant entreprises en novembre 2003, soit avant la fin de la convention collective en mars 2004. En fait, les discussions entre les parties traînent en longueur. Nous espérons les accélérer et entamer un blitz à la fin juin, mais, après deux ans et demi de négociations, le comité patronal ne semble pas prêt à procéder, juge que les enjeux ont trop d'ampleur et croit difficile d'obtenir un mandat pour répondre à l'ensemble de nos demandes. Seulement une douzaine de séances ont eu lieu depuis novembre 2003 et le trop long délai écoulé entre chacune d'elles n'arrange rien. Et si on peut noter des progrès sur une question comme l'administration de l'entente (procédure de griefs et arbitrage), tel n'est pas le cas sur les questions comme l'encadrement du documentaire et des variétés, les licences d'exploitation, la structure tarifaire, etc. Nous travaillerons dans le cadre des prochaines semaines à recentrer les enjeux et tenterons de faire avancer les négociations par la tenue de petits comités. ¶

FINANCEMENT

FONDS PUBLIC

■ TÉLÉFILM Canada – 2006-2007

Date de dépôt des projets de développement

Date de tombée : le lundi 7 août 2006

* Prenez note que des changements ont été apportés aux programmes du Fonds du long métrage du Canada. Vous pourrez consulter les nouveaux principes directeurs sur le site de Téléfilm Canada.
www.telefilm.gc.ca

■ SODEC – Dates de dépôt des projets 2006-2007

SCÉNARISATION

Aide à la scénarisation – JEUNES CRÉATEURS (volet 1)

Dépôt : lundi 30 octobre 2006

Aide sélective aux entreprises de production – secteur privé (volet 2.1)

Prochain dépôt : lundi 21 août 2006

PRODUCTION

Coproductions minoritaires

À partir du lundi 6 février 2006 jusqu'au vendredi 15 septembre 2006

Aide sélective aux longs métrages de fiction – secteur indépendant (volet 1.2)

Prochain dépôt : vendredi 13 octobre 2006

ONF – STUDIO ANIMATION ET JEUNESSE PROGRAMME FRANÇAIS

Cinéaste recherché(e)

18^e édition 2006-2007

date limite d'inscription : le 14 juillet 2006

Cinéaste d'animation voulant réaliser un premier film professionnel

Avez-vous déjà à votre actif au moins un film animé, artisanal ou scolaire ? Le Studio Animation et Jeunesse du Programme français de l'Office national du film du Canada vous offre l'occasion de réaliser une première œuvre animée professionnelle.

Critères d'admissibilité

Est admissible tout Canadien ou Canadienne francophone ayant déjà réalisé, dans des conditions non professionnelles, au moins un film d'animation sonorisé.

www.onf.ca/animation

Information : Diane Ayotte au (514) 283-9332
courriel : d.ayotte@onf.ca

Aide à la production de courts métrages de fiction (volet 2)

Prochain dépôt : vendredi 29 septembre 2006

Aide à la production de documentaires – œuvres uniques (volet 3)

Prochain dépôt : mardi 5 septembre 2006

Aide à la production – Jeunes créateurs (volet 2)

Prochain dépôt : lundi 18 septembre 2006

tél. : 514 841-2200 ou 1 800 363-0401

télec. : 514 864-3949

www.sodec.gouv.qc.ca

www.jeunescreateurs.qc.ca

■ Fonds canadien de télévision – 2006-2007

Aide au développement – productions de langue française

- 2^e échéance : jusqu'à concurrence de 35 % des fonds

- 3^e échéance : jusqu'à concurrence de 15 % des fonds

- 2^e échéance : 6 septembre 2006

- 3^e échéance : 22 novembre 2006

FONDS PRIVÉ

■ Fonds COGECO de développement d'émissions

dates de tombée en 2006 : 1^{er} octobre

Programme de développement de longs métrages et Programme de production

tél. : 514 845-4334

www.ipf.ca/fipinfo@ipf.ca

■ Fonds Indépendant de production

dates de tombée en 2006 : 1^{er} octobre

tél. : 514 845-4334

www.ipf.ca/fipinfo@ipf.ca

■ Fonds BELL – radiodiffusion et nouveaux médias

dates de tombée : 1^{er} octobre 2006

tél. : 514 845-4418

www.ipf.ca/fondsbell@ipf.ca

■ Fonds Harold Greenberg – 2006-2007

• Volet Documentaire : 20 septembre 2006

• Volet Émission dramatique pour la jeunesse : 25 avril 2007

• Volet Film – prise d'option : en tout temps

• Volet Film – scénarisation : 4 octobre 2006, 14 février et 13 juin 2007

• Volet Film – production : 28 mars 2007